

**Département
Du Tarn**

**Commune de
GARRIGUES**



**P.L.U.
PLAN LOCAL D'URBANISME**

ELABORATION

6.3 – CARTOGRAPHIE INFORMATIVE DES ZONES INONDABLES DE MIDI-PYRENEES

ELABORATION:

Arrêtée le :
08/04/2009

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Elaboration prescrite le 01/06/2002

Atelier Sol et Cite

Gérard FRESQUET-Brigitte FRAUCIEL
Urbanistes OPQU- Architectes dplg
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
Faubourg de Narcès - 46800 MONTCUQ
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
E-Mail : soletcite@wanadoo.fr

6.3

Cartographie informative des zones inondables de Midi-Pyrénées
**BASSINS GARONNE AMONT, GARONNE AVAL,
GIROU ET HERS-MORT**

31

Dépt. de la
Haute-Garonne

81

Département
du Tarn

Carte I.G.N.
2143 - 3

1	2	3	4
5	6	7	8

MONTASTRUC

RIVIÈRES
ÉTUDIÉES :

- BALERME
- CONNÉ
- GIROU
- LARAGOU

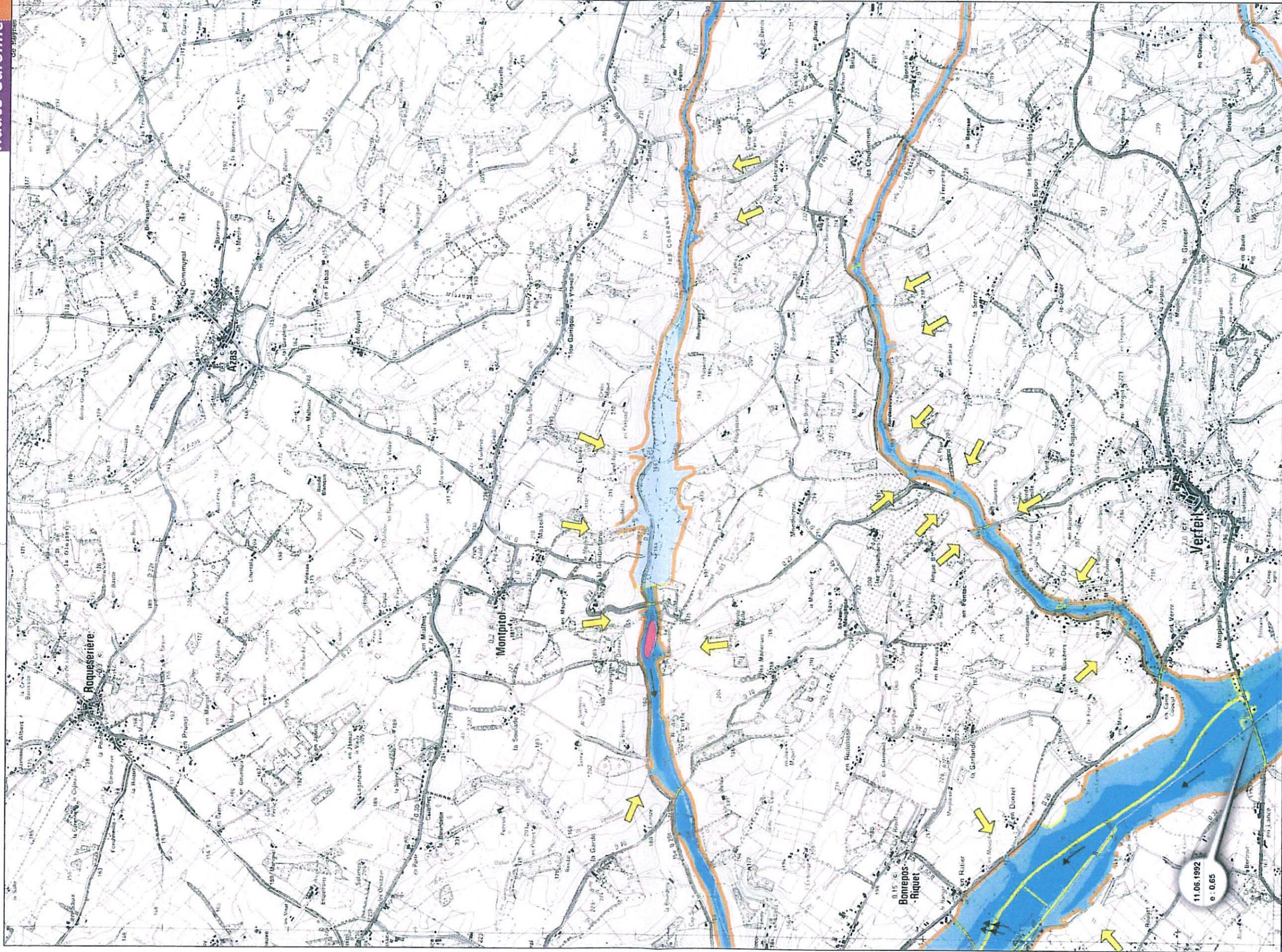
COMMUNES
CONCERNÉES :

- BONREPOS-RIQUET
- GARRIGUES
- MONTPILOT
- SAINT-JEAN-LHERM
- SAINT-MARCEL-PAULEL
- TEULAT
- VERFEIL



Conduite de l'opération :
DIREN de Midi-Pyrénées
Cartographie établie par :
GEOSPHAIR

Édition :
août 2000



Zones inondables

- lit ordinaire
- cru très fréquente (d'ordre annuelle)
- cru fréquente (retour de 5 à 15 ans)
- cru exceptionnelle
- limite extrême des crues historiques
- de pente abrupte
- de pente faible

chenal de crue

flux d'inondation locale et limite de l'étude

digues, remblais, levées

hauteur à l'échelle information ponctuelle de crue

PHÉC : Plus Hautes Eaux Connues

R = registre de crue
Z = altitude
e = épaisseur d'eau

0 1 km

Stations de référence
Cépet (girou)
code hydro: O 2344010

Documents de référence
Photographies aériennes IGN, 1993
Rapport et photographies aériennes sur la crue de 1992, DDAF 31
Etude hydraulique de la vallée du Girou, DDE 31/SIEE, SEAMP, 1991
Et de la déviation de la RD 20, BCEOM/DDAF 31, 1994
Risques d'inondation dans la zone péri-urbaine, mémoire de maîtrise
A. BOUDET, UTM, 1995

Édition à l'échelle 1/30 000



REGION
MIDI-
PYRENEES

PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

PREFECTURE DU TARN

Cartographie informative des zones inondables de Midi-Pyrénées

BASSINS GARONNE AMONT, GARONNE AVAL, GIROU ET HERS-MORT

BASSIN DU TARN

31 81

Dépt. de la Haute-Garonne
Département du Tarn

Carte I.G.N.
2143 - 4

1	2	3	4
5	6	7	8

MONTASTRUC

RIVIÈRES
ÉTUDIÉES :

- AGOUT
- BALERME
- DADOU
- LARAGOU
- MASRAL

COMMUNES
CONCERNÉES :

- AMBRES
- BELCASTEL
- GARRIGUES
- GIROUSSENS
- LAVAUUR
- SAINT-JEAN-DE-RIVES
- TEULAT
- VERFEIL



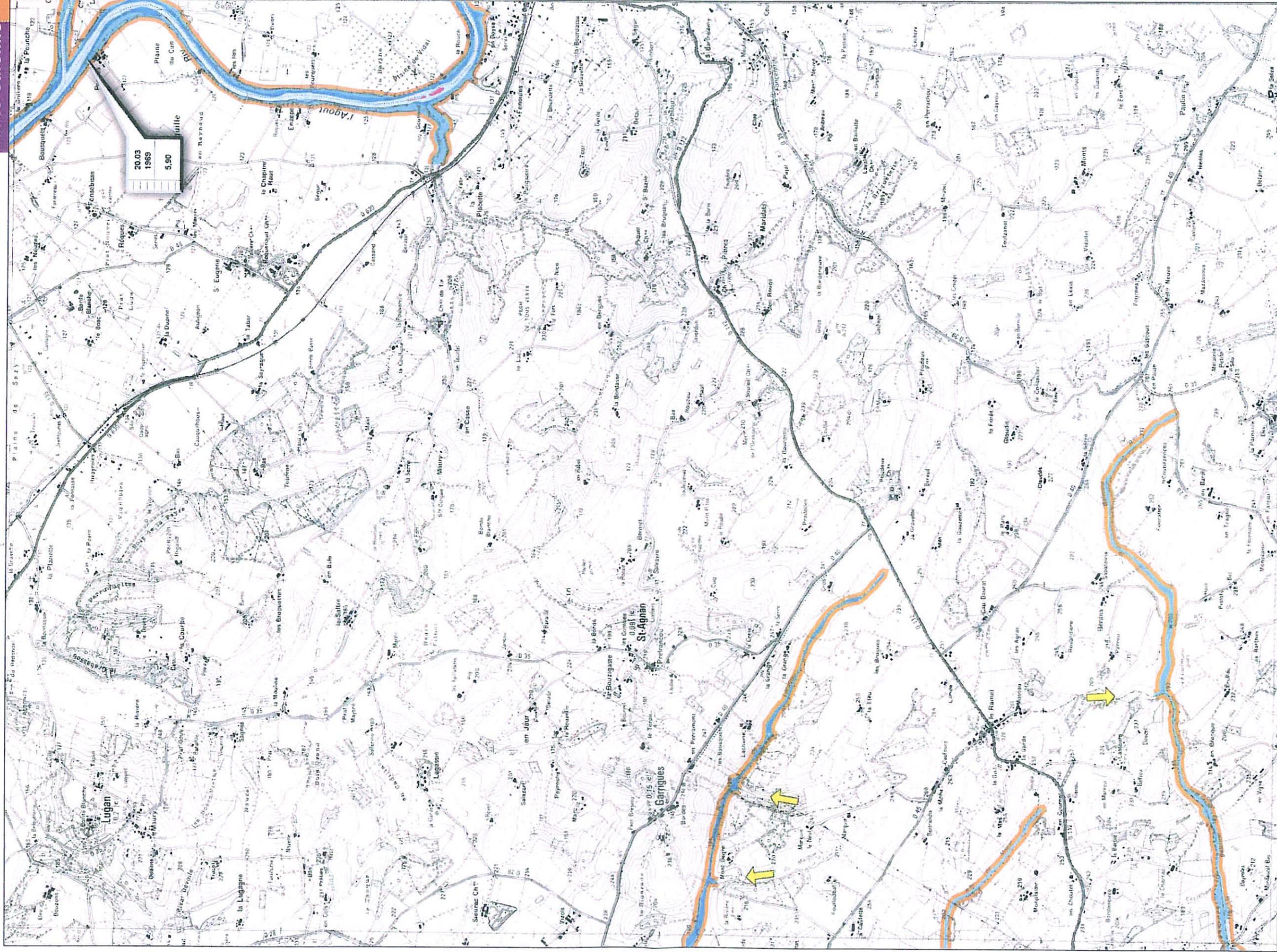
Conduite de l'opération :
DIREN de Midi-Pyrénées
Cartographie établie par :
GEOSPAIR
SAFEGE

Édition :
août 2000

Stations de référence
Lavaur (Agout)
code hydro : O 4692550
Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)
code hydro : O 4081010

Documents de référence
Photographies aériennes IGN, 1992, 1993 et 1996
" Les crues de l'Agout à Lavaur " revue du Tarn, F. Gazelle, 1973

Édition à l'échelle 1/30 000



Zones inondables

- lit ordinaire
- crue très fréquente (d'ordre annuelle)
- crue fréquente (retour de 5 à 15 ans)
- crue exceptionnelle (limite extrême des crues historiques)
- encastant (de pente abrupte de pente faible)

hauteur à l'échelle

information ponctuelle de crue

flux d'inondation locale et limite de l'étude

digues, remblais, levées

PHEC : Plus Hautes Eaux Connues

R = repère de crue
Z = altitude
e = épaisseur d'eau

0 1 km

Cartographie informative des zones inondables de Midi-Pyrénées

OBJECTIF

LIMITES DE L'ÉTUDE

QUELQUES DÉFINITIONS

PRÉSENTATION

OBJECTIF

Cette carte, réalisée dans le cadre du contrat de plan entre l'État et le Conseil Régional Midi-Pyrénées, vise à informer les citoyens et les décideurs sur le risque d'inondation.

Elle n'a pas de portée réglementaire et ne peut se substituer à un document d'urbanisme tel que le Plan d'Occupation des Sols (POS) ou le Plan de Prévention des Risques (PPR).

Néanmoins, elle permet aux citoyens et aux responsables, élus ou administratifs, de mieux apprécier l'étendue des zones qui présentent un risque d'inondation important ou qui favorisent l'étalement des eaux. Elle est un outil d'information et d'aide à la décision.

L'ensemble des cartes est assemblé, par bassin hydrographique, dans un atlas cartographique de l'ensemble des zones inondables de la région Midi-Pyrénées, disponible auprès des services de l'État ou du Conseil Régional Midi-Pyrénées. Cette carte peut être reproduite, sauf à des fins commerciales.

Elle trace le contour des zones le plus fréquemment inondées ainsi que la limite des plus hautes eaux connues.

La démarche employée allie l'hydrologie (la connaissance des cours d'eau et la dynamique de leur débit) et la géomorphologie fluviale (l'analyse des formes du relief du fond de la vallée).

L'ensemble des données disponibles a été pris en compte et analysé : études, archives, informations hydrologiques...

LIMITES DE L'ÉTUDE

L'échelle adoptée est le 1/25 000. La précision est donc de l'ordre de 25 mètres (1 mm. sur la carte). C'est pourquoi il est illusoire de chercher un renseignement précis à l'échelle d'une parcelle. **Agrandie par photocopie, la carte ne sera pas plus précise.** Elaborée à l'échelle du 1/25 000, cette carte a été reproduite au 1/30 000 pour les besoins de l'édition. Un centimètre sur la carte représente donc 300 mètres dans la réalité.

Une autre limite de l'étude est le type d'inondation étudié : **le débordement du cours d'eau**. N'ont pas été cartographiées les inondations par remontée de nappe ou du type du ruissellement pluvial urbain. La présence d'eau dans un fond de cuvette, une doline par exemple, relève d'un autre phénomène hydrologique naturel et n'est donc pas porté sur cette carte.

La cartographie est très complète mais n'est pas exhaustive :

- des pluies très fortes mais très localisées (orages) peuvent provoquer des crues localement puissantes mais qui perdent très vite cette puissance vers l'aval du bassin. Le phénomène est si ponctuel dans le temps et dans l'espace (il peut survenir partout) qu'il n'est pas possible de le cartographier.
- certains ruisseaux ou "rus", en général les plus petits, n'ont pas été étudiés.

QUELQUES DÉFINITIONS

Encaissant : limite externe du fond alluvial. Au delà, on quitte le fond alluvial pour le versant. Il peut être abrupt et net ou en glacis et peu incliné. Les grandes inondations historiques sont inscrites à l'intérieur de l'encaissant.

Chenal de crue : forme linéaire inscrite en creux dans la plaine inondable. Les chenaux de crue sont des secteurs de mise en vitesse de l'écoulement. Les courants sont susceptibles de provoquer des destructions d'obstacles, des affouillements ou des accumulations de bancs de graviers et sable.

Digue, levée : accumulation linéaire de terre généralement issue de matériaux de construction, en relief sur la plaine inondable et devant protéger celle-ci ou une partie de celle-ci de la montée des eaux. Les digues et remblais réduisent donc la largeur du plancher inondable ce qui influe sur les terres inondables d'aval. Par ailleurs, des travaux effectués par le passé pour franchir les rivières, traverser les vallées, mettre en culture des terres alluviales, voire y installer des constructions, modifient la dynamique des crues.

Hauteur à l'échelle : cette icône indique la plus grande hauteur lue à l'échelle de la station dont les données ont été systématiquement relevées. Le nom de la station est indiqué dans le cartouche attaché à la carte.

Information ponctuelle de crue : la date de la crue connue est portée dans une icône noire.

e = épaisseur de la lame d'eau en ce point,

z = altitude NGF (Nivellement Général de la France) atteinte par la crue,

R = hauteur de la crue reportée sur un repère (pile de pont, mur...).

L'icône rouge est une catégorie particulière d'information ponctuelle, les **PHEC** ou Plus Hautes Eaux Connues ; il s'agit de l'inondation la plus importante dont les traces sont conservées par des repères de crues, des données hydrologiques...